



La Gazette

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-OUEN-LES-VIGNES
DÉCEMBRE 2015
N° 104

LE MOT DU MAIRE

Marie-Joëlle Adrast

Un bel été, un automne très coloré et voici les premières gelées. Les belles couleurs du paysage ne peuvent malheureusement pas nous faire oublier cette période de deuil national suite aux attentats à Paris du 13 novembre alors que nous pensons toujours à ceux de janvier dernier. Le lundi 16 novembre, nous avons, comme dans toute la France et même à l'étranger, respecté une minute de silence sous le préau de l'école avec tous les enfants, les enseignantes, des parents et aussi plusieurs personnes qui nous ont rejoints. Nous devons continuer à vivre normalement pour marquer notre refus face aux actes de barbarie.

A Saint-Ouen, nous sommes heureusement éloignés des lieux de massacre et nous pouvons apprécier une certaine douceur de vivre. Nous en avons deux exemples : M et Mme Overo dans leur résidence secondaire depuis 40 ans (texte dans les pages suivantes) et M Borel qui arrive. Il vient d'acheter le château pour y réaliser chambres d'hôtes et salle de réception. C'est avec plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue. Le château va enfin revivre.

Nous avons décidé de louer la salle du foyer rural aux particuliers et nous avons déjà des réservations. Son aménagement se termine. A l'intérieur : plan de travail et réfrigérateur top dans l'office, quelques modifications en électricité et menuiserie. A l'extérieur : nivellement du terrain et plantation de végétaux sont en cours. Si seulement le porche pouvait rester propre mais ce n'est pas le cas tous les jours !!

Nous avons aussi fait l'installation d'un placard dans la salle de rangement pour la vaisselle de l'association du Foyer Rural. Cette association exerce aussi désormais son activité « informatique » dans une salle occupée auparavant par la CC2R à l'étage de la mairie. Par contre, l'ancien local de l'ADI à côté des logements du presbytère devra être rénové avant de décider de sa nouvelle occupation.

Dans le centre bourg, la construction des 4 logements neufs a pris du retard afin de prendre en compte la réhabilitation de l'existant. En effet, je précise à nouveau que la maison ancienne dite « maison Boutet » ne sera pas détruite. Touraine Logement doit la restaurer et y aménager deux logements.

Depuis la rentrée de septembre, nous n'avons que 84 élèves contre 99 l'année dernière. J'espère que la construction de ces nouveaux logements ne tardera pas et que les maisons à vendre vont enfin trouver acquéreurs pour augmenter les effectifs.

Au conseil municipal d'octobre dernier, j'ai informé l'ensemble de mon équipe de ma démission du poste de vice-présidente à la communauté de communes du val d'Amboise. En effet, mes récents problèmes de santé m'obligent à réduire mes fonctions et je le regrette bien. C'est en accord avec le Président que j'ai pris cette décision mais je n'ai pas encore reçu l'acceptation du Préfet.

Le 14 novembre nous avons remis la carte d'électeur aux jeunes qui pourront voter pour la 1ère fois le 6 décembre prochain. Je vous rappelle que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre.

Le **samedi 16 janvier à 11 heures**, j'aurai le plaisir avec mes collègues de vous accueillir dans le foyer rural pour la **cérémonie des vœux**, mais avant, le vendredi 11 décembre, aura lieu le goûter des Aînés avec la remise du traditionnel cadeau de fin d'année.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à tous,

SOMMAIRE

Le mot du maire	page 1
Le conseil municipal	page 2
Les commissions	page 12
Les syndicats	page 13
La vie associative	page 15
Vivre ensemble	page 22
Informations diverses	page 26
Etat civil	page 32



COMPTES RENDUS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dominique Lambert

ERRATUM gazette n° 103 - CR du conseil du 19 mars 2015

§ Financement pour achat d'un tracteur KUBOTA 31 CV, il fallait lire « reprise de l'ancien tracteur pour un montant **de 9650 euros** »

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2015

Adhésion de la commune d'Ingrandes de Touraine au syndicat des cavités 37 et retrait de la commune de Mazières-de-Touraine

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la commune d'Ingrandes-de-Touraine au syndicat des Cavités 37 et le retrait de la commune de Mazières-de-Touraine.

Convention de mise à disposition de locaux à Val d'Amboise pour l'accueil de mineurs les mercredis après-midi et les vacances scolaires à compter du 01/01/2015

Les locaux mis à disposition pour une utilisation partielle pendant l'accueil sont :

- le restaurant scolaire,
- le bâtiment modulaire,
- le dortoir de la classe maternelle.

Le mobilier et le matériel courants liés aux bâtiments sont mis à disposition en l'état où ils se trouvent au 1^{er} janvier 2015. Ils restent propriétés de la commune qui en assure le remplacement.

La CCVA est assurée en matière de responsabilité civile pour l'exercice de ses compétences à l'intérieur de ces bâtiments et répondra des dégradations causées aux biens mis à disposition.

La mise à disposition est consentie à titre gratuit et la CCVA rembourse à la commune les frais de fonctionnement de fluides (eau, gaz, électricité) et de contrats (maintenance, assurance, contrôles) annuellement, au prorata de la surface et du temps d'utilisation, sur présentation des factures, soit une estimation de 2 909,95 € pour l'année 2015.

La commune autorise la Communauté de Communes à mettre à disposition ces biens à l'association qui assure l'organisation et la gestion de l'accueil de mineurs sans hébergement les mercredis après-midi et les vacances scolaires. Cette association est également assurée pour les dégradations causées aux biens mis à sa disposition par la CCVA.

Décision Budgétaire Modificative n° 2 sur budget général

Pendant l'année scolaire 2010-2011, des repas de cantine ont été facturés à une famille de trois enfants pour 1 267,44 € et n'ont pas été payés.

Suite à la séparation du couple, seule une partie de la facture sera payée. Il convient d'annuler les titres précédemment émis en 2010 et en 2011 et d'émettre les titres facturant les repas d'un enfant pour un montant total de 420,00 €. La même opération a été effectuée pour les repas dus pour l'année scolaire 2011-2012.

Adhésion au FREDON Centre à compter du 01/01/2015

La commune pouvait s'assurer de l'aide de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 37) par l'adhésion du Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse au FREDON Centre.

Le syndicat n'a pas renouvelé son adhésion au 1^{er} janvier 2015. Si la commune souhaite bénéficier des mêmes services, notamment pour la lutte contre le ragondin (indemnisation des piégeurs) et contre le frelon asiatique (aide financière pour destruction des nids), elle doit adhérer au FREDON Centre.

Le coût de l'adhésion est de 0,124 € par habitant, soit 130,20 € pour l'année 2015 (1050 habitants x 0,124 €).



Questions diverses

Groupement d'achat d'énergies : attribution du marché gaz

Le SIEIL informe la commune que le marché de fourniture et d'acheminement de gaz naturel a été attribué à la société ALTERNA pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} juin 2015. Sur la base des consommations de l'année 2014, l'économie pour la commune est de 3 226,95 €.

Référent barnum : un élu et un agent communal doivent suivre une formation pour le montage et le démontage du barnum appartenant à Val d'Amboise. M. MARIDA se propose comme référent élu.

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

Présentation de l'analyse financière par M. GENDRE, Trésorier Principal.

Cette analyse rétrospective porte sur les exercices 2010 à 2014.

Elle fait ressortir les points faibles de la commune :

- dégradation de la Capacité d'AutoFinancement (CAF) brute en 2013 avec une légère augmentation en 2014,
- politique d'équipement sur les 5 années étudiées faible par rapport aux communes de même catégorie,
- bases d'imposition plus faibles que la moyenne en matière de foncier bâti et taux plus élevés que la moyenne des communes donc peu de marge de manœuvre sur le plan fiscal,

mais aussi les points forts :

- endettement en constante diminution, trois fois moins important que celui des communes de même catégorie au niveau national,
- coefficient d'autofinancement courant à égal niveau de la médiane qui donne à la commune de bonnes marges de financement.

La CAF représente l'excédent de fonctionnement (Produits réels diminués des charges réelles) utilisable pour financer les dépenses d'investissement (les remboursements de dettes par priorité puis, avec le reliquat, les nouvelles dépenses d'équipement).

Pour Saint-Ouen, elle est de 111 €/habitant en 2014 contre une moyenne nationale de 149 €/habitant. M. Gendre fait remarquer que les charges sont stables et que les produits sont en progression de 5 % depuis 2010.

M. Bienaimé fait remarquer que les ratios seraient plus parlants si la comparaison se faisait avec des communes du canton de même catégorie démographique. Cette étude ne pourrait se faire qu'avec l'accord des communes, éventuellement au sein de Val d'Amboise.

Madame le Maire précise que les travaux du foyer rural ont débuté en 2014 et que peu de travaux ont été réalisés les années précédentes pour thésauriser en vue de cette opération.

Elle aurait également souhaité que M. Gendre réalise une prospective car les emprunts et les travaux réalisés en 2015 vont modifier la capacité d'autofinancement de la commune.

Décision Budgétaire Modificative n° 3 sur budget général - Augmentation du crédit de l'article 21578-opération 15 pour achat du tracteur Kubota.

Le montant de 17 500 € inscrit au budget correspond au prix du matériel moins le montant de la reprise de l'ancien tracteur Kubota (27 150,00 € - 9 650,00 € = 17 500,00 €). Or, le crédit doit correspondre au montant brut sans la reprise.

Choix du prestataire pour fourniture de repas à la cantine scolaire

M. Jean-Luc Marida expose aux conseillers les éléments qui ont conduit à envisager un changement de prestataire pour la fourniture des repas de la cantine scolaire :

- travail de la commission cantine mise en place au premier trimestre 2015 avec le prestataire actuel «des Toques Régionales»,
- informations de la commune de Cangey sur un nouveau prestataire et organisation d'un repas à destination des élus de Saint-Ouen et de représentants de Bul'de Mômes pour juger de la qualité gustative des repas servis aux élèves de Cangey,



- décision commune avec Bul'de Mômes en avril de consulter deux autres entreprises en plus du prestataire actuel.

Les membres de la commission scolaire et cantine ont pris en compte les préoccupations exprimées par les parents lors du sondage réalisé sur 71 familles (66 % de réponses) pour étudier les trois offres :

	ANSAMBLE	LES TOQUES		RESTORIA	
		2014-2015	2015-2016	Impulsion	Sélection
maternelle	2,52 €	2,71 €	2,40 €	2,48 €	2,60 €
primaire	2,57 €	2,90 €	2,40 €	2,61 €	2,74 €

Leur choix s'est porté sur l'entreprise Restoria — filière Sélection - qui répond le mieux aux attentes des parents : nourriture plus saine et plus artisanale, gustativement meilleure et prenant en compte des préoccupations environnementales.

Considérant que le prix des repas de la filière « Sélection » de l'entreprise Restoria est inférieur au prix des repas fournis actuellement par les Toques Régionales et que les prestations sont de meilleure qualité, le conseil autorise Madame le Maire à signer le contrat avec Restoria à compter du 1^{er} septembre 2015 pour un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans. Le contrat est résiliable chaque année, à la date anniversaire, moyennant un préavis de trois mois.

Questions diverses

Madame le Maire informe les conseillers municipaux qu'elle a suivi le 18 juin dernier une formation à Val d'Amboise sur le budget et l'analyse financière animée par un consultant de Stratorial Finances. Le document est consultable en mairie par tout élu qui serait intéressé.

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2015

D.B.M. n° 4 sur budget général - Rectification de crédits pour le remboursement anticipé du prêt en franc suisse

La présente modification budgétaire a pour but de rectifier les crédits prévus pour le remboursement anticipé du prêt en franc suisse. Un crédit de 65 083,00 € a été inscrit au budget 2015 en section investissement à l'article D 1643-emprunts en devises. Or la perte pour l'emprunteur et les indemnités de remboursement anticipé sont à imputer en section de fonctionnement respectivement aux articles 666 et 6681.

Tarifs des repas de la cantine scolaire pour 2015-2016

Le prix de revient du repas avec la fourniture des repas et du pain est de 2,83 € (2,79 € l'année précédente). Le prix de revient avec toutes les charges, fluides et dépenses de personnel, s'élève à 6,60 € contre 6,63 € en 2013-2014. Le pourcentage des dépenses supportées par le budget communal est stable.

Bien que les prix des repas fournis par Restoria soient inférieurs aux prix des Toques Régionales, les conseillers pensent qu'il serait judicieux de maintenir une augmentation de 2,00 % pour ne pas être contraint à une hausse plus importante lors de la rentrée scolaire de 2016-2017. Pour une facture de 12 repas dans le mois pour un enfant en classe primaire, cette augmentation représente un coût supplémentaire de 0,84€.

TARIFS	2014-2015	2015-2016
repas maternelle	3,21 €	3,27 €
repas primaire	3,33 €	3,40 €
repas adulte	5,15 €	5,25 €
repas personnel communal	3,87 €	3,95 €

Madame Corps suggère que soit menée en collaboration avec le lien social et le Centre Communal d'Action Sociale une réflexion sur la destination des restes de repas de la cantine sachant que le nouveau prestataire propose des commandes à la carte qui permettront de gérer au plus près les portions.



Tarifs de location du foyer rural aux associations audoniennes

Les membres de la commission Animation-Tourisme proposent que la salle soit louée aux associations audoniennes comme suit :

- occupation gratuite dans le cadre d'activités sportives, culturelles, sociales à destination majoritairement d'Audoniens,
- une utilisation gratuite par an dans le cadre de manifestations à but lucratif puis une participation aux frais de 40 € pour les autres utilisations.

Un règlement intérieur sera rédigé à destination des associations.

Les modalités de location aux particuliers sont à l'étude. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

Demande de subvention auprès de la Fondation du Patrimoine pour réfection du mur de la rue de l'Aître Vert

Suite à la visite de M. Guionnet, responsable au sein de la Fondation du Patrimoine, il avait été convenu qu'une demande de subvention pouvait être déposée fin juillet pour les travaux de réfection du mur de la rue de l'Aître Vert. Un devis d'un montant de 24 820 € a été établi par ORCHIS, Chantier d'insertion association loi 1901, pour les travaux. La subvention pouvait s'élever jusqu'à 80 % du montant des travaux éligibles plafonné à 30 000 euros.

Compte tenu des demandes déposées, il n'y aura pas de financement disponible pour l'année 2015. Le dossier sera donc déposé en 2016 et une demande sera faite également au titre des Contrats Départementaux de Développement Solidaire. Le sujet sera porté à l'ordre du jour en temps voulu. Par précaution si l'automne s'avérait pluvieux, M. Brisset propose que le mur soit consolidé par la pose de renforts. Un devis sera demandé aux entreprises.

Désignation de représentants pour siéger à la Conférence Intercommunale du Logement et d'un référent technique pour participer au Comité Technique

Pour répondre à la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014, la Communauté de communes du Val d'Amboise doit :

- mettre en place un dispositif de gestion partagée des dossiers de demande de logement social,
- élaborer un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs et créer au niveau local un service d'information et d'accueil des demandeurs de logement,
- élaborer une convention intercommunale de mixité sociale,
- créer une conférence intercommunale du logement

Cette instance aura pour rôle de définir des orientations dans les domaines suivants : attributions logements, mutations dans le parc locatif, modalités de relogements, modalités de coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.

Deux représentants sont à désigner pour siéger à cette conférence ainsi qu'un référent technique pour participer au comité technique :

- titulaire : Mme le Maire (obligatoire),
- suppléant : Mme Marlène Guillard,
- référent technique : Mme Anne Truet.

Questions diverses

Contribution aux travaux du foyer rural pour économie d'énergie :

Une prime de 66 € a été versée à la commune par DMS Service «Actions Economie d'Energie» pour les travaux d'isolation thermique en comble et en toiture.

Une autre prime d'un montant de 150 € est en attente pour l'utilisation de vitrage isolant.



CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2015

Tarifs de location du foyer rural aux particuliers

Les membres de la commission Animation-Tourisme se sont réunis le 14 septembre dernier. Ils proposent que la salle soit louée aux particuliers comme suit :

	PERIODE DE LOCATION	Sans chauffage	Avec chauffage
AUDONIENS	Demi-journée (matin ou après-midi)	60 €	70 €
	Journée	130 €	150 €
	Week-end (samedi matin au lundi matin)	250 €	290 €
HORS COMMUNE	Demi-journée (matin ou après-midi)	80 €	90 €
	Journée	180 €	200 €
	Week-end (samedi matin au lundi matin)	340 €	380 €

Le Conseil Municipal décide de louer le foyer rural aux particuliers à compter du 1^{er} novembre 2015 selon les périodes et les tarifs exposés ci-dessus.

Règlement de location du foyer rural

Chaque conseiller a été destinataire du projet de règlement de location du foyer rural qui sera remis aux occupants de la salle.

Ce règlement précise : la vocation de la salle, l'utilisation des locaux avec descriptif, l'utilisation du matériel avec descriptif, le rangement et le nettoyage, les tarifs de location, la remise des clés et l'inventaire d'entrée, la restitution des clés et l'inventaire de sortie, l'annulation de réservation en cas de force majeure, les responsabilités et assurances, la sécurité, le stationnement, les nuisances sonores. Les consignes techniques et un plan de la salle figurent en annexes.

Le règlement sera joint à la convention de réservation que devra compléter et signer le locataire du foyer. Celui-ci devra également fournir les documents suivants :

- une attestation d'assurance,
- un chèque d'acompte de 50 % de la location,
- un chèque de caution de 500 € pour la location de la salle et du matériel,
- un chèque de caution de 200 € pour le nettoyage du foyer et du matériel.

La convention de réservation du foyer rural et le règlement de location ainsi que ses annexes sont applicables à compter du 1^{er} novembre 2015.

Avenant à la convention avec Val d'Amboise pour instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols

Le présent avenant a pour objet de prolonger la convention «Prestation de services pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols» établie pour une durée de 8 mois à compter du 1^{er} janvier 2015 et arrivant à échéance le 31 août 2015.

Il convient de prolonger les conventions jusqu'au 31 décembre 2015 dans l'attente des conclusions de la réflexion engagée par Val d'Amboise sur les possibles modalités de financement du service instructeur.

Par conséquent, un avenant de prolongation de 4 mois est proposé à chaque commune.

Bail du logement 8 rue Jules Gautier

A ce jour, les travaux de construction des logements locatifs n'ayant pas commencé, Madame Marandin ne peut pas emménager dans le logement qui lui est réservé dans cet ensemble.

Un nouveau bail précaire est nécessaire pour que Madame Marandin puisse occuper encore le logement situé au-dessus du bar-tabac jusqu'à la livraison des logements. Ce nouveau bail précaire prendra effet à compter du 15 septembre 2015 pour une durée de 23 mois avec maintien du loyer mensuel de 415,57 euros.



Enfouissement du réseau de télécommunications rue de la Fontenelle

Le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire a pour projet de renforcer la ligne basse tension rue de la Fontenelle suite à la demande d'administrés subissant des microcoupures d'alimentation électrique.

Le projet consiste à déposer 364 m de câble aérien ainsi que 6 supports béton et 4 supports bois pour enfouir le réseau.

Le SIEIL propose à la commune d'organiser et de coordonner la maîtrise d'ouvrage de l'effacement des réseaux téléphoniques de la partie génie civil et d'en préfinancer la réalisation.

L'estimation sommaire s'élève à :

génie civil	35 697,06 € TTC (TVA à la charge de la commune),
frais liés à l'opération	3 310,52 € HT (pas de TVA),
soit un total de	39 007,58 €

De ce montant sera déduit le fond de concours du SIEIL estimé à 20 % du total des travaux liés aux tranchées techniques. De plus, le montant du terrassement sera recalculé selon la clé de répartition dans le cadre de la convention de coordination du SIEIL.

L'accord de principe du Conseil Municipal sur l'effacement du réseau de télécommunications n'engage pas la commune à réaliser les travaux, elle permet au SIEIL de réaliser une étude plus précise pour le coût des travaux et à la commune de chiffrer l'effacement du réseau d'éclairage public et l'installation de lampadaires et de mâts. Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur l'effacement du réseau des télécommunications rue de la Fontenelle mais ne s'engage pas à réaliser les travaux si leur financement est trop élevé pour le budget.

Questions diverses

Remplacement du serveur de l'école : fourni par la FEPP pour 797,90 € T.T.C.,

Aménagement de l'office du foyer rural par YVELINOX pour 1 459,20 € T.T.C.,

Fourniture et installation de modules de rangement dans le local des associations dans le foyer rural : travaux commandés à l'entreprise PARTEN'R,

Demande d'éclairage public à la Maillaudière : M. Gauvin fait part de la demande d'habitants du hameau dont le fils doit se rendre à la Pinière pour prendre le car de transport scolaire et fait le trajet à pied, dans le noir. Ils souhaitent que les élus étudient l'installation d'un éclairage public.

CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2015

Tarifs de location du foyer rural aux associations audoniennes et hors commune

Par délibération en date du 28 juillet 2015, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location du foyer rural aux associations Audoniennes, à savoir :

- occupation gratuite dans le cadre d'activités sportives, culturelles, sociales à destination majoritairement d'Audoniens,
- une utilisation gratuite par an dans le cadre de manifestations à but lucratif puis une participation aux frais de 40 € pour les occupations suivantes.

Pour que cette participation ne soit pas une charge trop lourde pour l'association, Madame le Maire suggère qu'elle ne soit due que si le bénéfice de l'activité atteint ou dépasse 300 €.

Le tarif pour les associations hors commune souhaitant occuper le foyer pourrait correspondre au tarif de location aux particuliers domiciliés sur la commune, à savoir :

PERIODE DE LOCATION	Sans chauffage	Avec chauffage
Demi-journée matin ou après-midi	60 €	70 €
Journée	130 €	150 €
Week-end (samedi matin au lundi matin)	250 €	290 €

Pour toutes les associations :

- demande de réservation à effectuer par écrit sur l'imprimé «convention de réservation»,
- règlement de location applicable aux particuliers et aux associations.

Les associations audoniennes sont prioritaires sur les associations hors commune pour les réservations de la salle.



Cautions pour location de tables et de bancs

Le montant des cautions à verser pour la location de tables et de bancs a été fixé par délibération du 07 mai 2013 : Cautions pour une table : 100 € et caution pour un banc : 60 €.

Dans la pratique, le montant des chèques de caution atteint de grosses sommes en fonction du nombre de tables ou bancs empruntés. Les montants des cautions de chaque matériel sont revus à la baisse et un montant plafond est fixé :

- Cautions pour location d'une table bois avec pied : 20 €
- Cautions pour location d'une table ou d'un banc polyéthylène : 50 €
- Montant plafond quel que soit le nombre de tables et bancs empruntés : 400 €

Convention de mise à disposition d'une salle de la mairie à l'association du foyer rural pour sa section informatique

Depuis que la CC2R a emménagé à la CCVA, trois salles de l'étage situées au-dessus de la salle du conseil sont inoccupées. L'association du Foyer Rural occupe la salle de l'ancien presbytère, à gauche du logement en rez-de-chaussée. Ce local très humide, difficile à chauffer et dépourvu d'accès internet ne convient pas à une activité informatique. Madame le Maire a proposé à l'association d'occuper une salle de la mairie pour pratiquer leur activité. L'espace mis à disposition sera la salle centrale. L'association n'aura pas de frais à payer à la commune mais se chargera du nettoyage de la salle et de ses accès. Les clés fournies ne devront être reproduites qu'en deux exemplaires pour éviter les pertes. La liste des dépositaires et responsables des clés devra être fournie à la mairie. Aucun matériel autre que bureautique ne sera installé dans la salle. L'occupation est consentie pour un an et sera renouvelée sur autorisation expresse de la commune pour une durée déterminée d'un commun accord.

Modification des statuts de Val d'Amboise (CCVA)

Après avoir pris connaissance des modifications apportées aux statuts de la CCVA et des annexes listant la voirie communautaire et les manifestations culturelles d'intérêt communautaire, le Conseil Municipal approuve ces modifications qui prendront effet au 1^{er} janvier 2016 :

- la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) par anticipation de l'obligation légale prévue pour mars 2017,
- le soutien à la Mission Locale,
- le commerce et les activités commerciales d'intérêt communautaire,
- le retrait de la compétence des chemins de randonnée,
- la modification de la rédaction de la compétence voirie,
- la modification de la rédaction de la compétence hébergement d'urgence et logements relais,
- le retrait de la compétence relative aux aménagements de bords de rivière et de plan d'eau,
- la modification intégrale de la rédaction de la compétence culture,
- l'ajout du soutien aux clubs sportifs résidents des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

D.B.M. n° 5 pour mandatement de la redevance d'assainissement eaux usées

En fin d'exercice 2014, un mandat de rattachement pour la redevance due à Val d'Amboise pour l'entretien du réseau eaux usées a été émis. L'excédent versé à la CCVA suite à la clôture du budget assainissement ne comprend pas cette somme. La redevance est encore due et la commune doit payer cette dépense sur le budget principal. La dépense est équilibrée par la recette provenant du titre de contre passation émis sur le budget principal début 2015.

Modification des statuts du SIEIL - adhésion de la communauté de communes Gâtine et Choisses

En application de l'article L 5211-20 du Code général des collectivités territoriales, chaque commune adhérente au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire doit se prononcer sur l'intégration de ce nouvel adhérent



Desserte des logements locatifs Touraine logement en centre bourg

Une réunion s'est tenue le 21 octobre dernier avec les services techniques de la CCVA, les représentants de Touraine Logement et de la commune. Touraine Logement a projeté l'accès pour les véhicules (y compris véhicules de secours) entre les logements neufs et la maison Boutet qui sera réhabilitée en deux logements. Cette voie aboutit sur la rue Jules Gautier et le manque de visibilité rendrait la sortie des voitures très dangereuse. La commune a proposé de réduire cette voie à une allée piétonnière et de réaliser l'accès aux logements pour les véhicules par le parking, le long de la Remberge.

Cette proposition sera étudiée par les services techniques de Val d'Amboise et par Touraine Logement.

Enfouissement réseau de télécommunications rue de la Fontenelle

Le SIEIL informe la commune que le coût théorique de l'étude détaillée pour la dissimulation du réseau de télécommunications et la répartition de la clé de répartition s'élève à 5 412,41 € TTC. Cette étude reste à la charge de la commune quelle que soit la décision : poursuite ou abandon du projet.

D'ores et déjà, le coût des travaux peut être estimé à :

effacement du réseau de télécommunications	39 007,58 € H.T. (y compris étude)
fourniture et pose éclairage public	9 000 € H.T. (6 points lumineux x 1500 €)
fonds de concours pour tranchée technique	4 583,51 €
fonds de concours pour éclairage public	4 500,00 (travaux de 0 à 5000 : 3 500 €)
A charge pour la commune	38 924,07 € H.T

Préalablement à cette décision, Madame le Maire souhaite que chaque commission se réunisse pour étudier les travaux à engager en 2016 et obtenir un chiffre. Ensuite, il conviendra de dégager les priorités pour s'engager ou non dans la réalisation de l'enfouissement du réseau de télécommunications rue de la Fontenelle.

Questions diverses

Contrat Local de Santé

Le Pays Loire Touraine lance l'élaboration d'un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Région Centre-Val de Loire et les collectivités. Ce contrat vise à mettre en place des actions pour améliorer la santé des habitants.

Réunions de commissions :

Environnement : lundi 02 novembre, rendez-vous aux Pépinières Crosnier à 10h pour déterminer les essences à planter le long du foyer.

Animation : le 06 novembre à 14h30 pour définir le tarif de location du foyer rural aux associations hors commune quand la salle des fêtes de leur commune est en travaux.

Bâtiments : le 14 novembre à 9h30.

Démission de Madame le Maire de ses fonctions de Vice-Présidente à la CCVA :

Madame le Maire informe le conseil que ses problèmes de santé survenus dernièrement l'obligent à alléger sa charge de travail. Après s'être entretenue avec le Président, sa décision a été d'adresser au Préfet d'Indre-et-Loire sa démission de ses fonctions de Vice-Présidente à Val d'Amboise tout en restant conseillère communautaire. Cette démission doit être acceptée par le Préfet pour être effective.

Révision du Plan-Guide de Média Plus Communication : Madame Feireisen a reçu l'agent commercial de cette société qui fournit le plan de ville installé sur le parking et le plan-guide dépliant. Elle propose d'actualiser le plan-guide dont la dernière édition remonte à 2005. Ce document est délivré aux touristes, aux livreurs et à toute personne souhaitant se familiariser avec la commune. Il comporte une présentation de la commune avec photographies commentées, un plan d'ensemble et les annonces d'artisans ou commerçants locaux. Le plan-guide est financé par les annonceurs. Madame Feireisen invite les élus intéressés par ce travail à la rejoindre.

CANDIDATURES AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR DE CENTRE DE VACANCES

La Communauté de Communes du Val d'Amboise (CCVA) ayant pris la compétence « Enfance, Jeunesse », les titulaires d'un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueil collectif de mineurs (BAFA) ou les stagiaires BAFA désirant encadrer un séjour de vacances dans l'un des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la CCVA (Amboise, Nazelles, Neuillé-le-Lierre, Pocé) doivent déposer leur dossier auprès de celle-ci :

CCVA, 9 rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél 02.47.23.47.44

Séjours vacances mis en place par Bul'de Mômes :

Bul'de Mômes étant une association, les jeunes souhaitant encadrer un centre de vacances géré par cet organisme, doivent toujours déposer leur demande à :

Bul'de Mômes Accueil de Loisirs, 4 rue J.-A. Genty – 37530 St-Ouen-les-Vignes

Tél : 02.47.30.02.20 Mail : servicejeunesse@buldemomes.fr

ANIMATIONS MISES EN PLACE POUR LES ADOS

Une réunion d'information sur les animations mises en place, en 2016, pour les adolescents (11 à 17 ans) sur le territoire de la communauté de communes, aura lieu le **4 février 2016, de 17h30 à 19h30, au Foyer Rural de Saint-Ouen-les-Vignes.**

Animée par Jean-Baptiste Berber, responsable de la « politique ados », elle est destinée aux adolescents et à leurs parents.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2015

Le 11 novembre 1915, la France, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de 15 mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre Mondiale.

L'année 1915 sera la plus meurtrière de tout le conflit.



LES ENFANTS ET L'ORGUE - Sylvie Salmon-Huszti

Dans l'après-midi du 4 septembre 2015, les CE1 et CE2 ainsi que les élèves de la maternelle de l'école ont joué les petites souris et se sont faufileés dans l'église du village pour observer M. Guerrero, facteur d'orgue, dans son travail.

M. Guerrero, venu pour accorder le très bel orgue de l'église, a très gentiment pris de son temps pour expliquer aux enfants le fonctionnement de l'instrument, usant d'explications claires et à la portée des jeunes élèves. Comble de bonheur, ceux-ci ont même pu appuyer sur les touches du clavier, leurs petites jambes étant, elles, bien trop courtes pour atteindre le pédalier !!



Un grand merci à M. Guerrero pour nous avoir autorisé cette visite qui fut le prélude(!) d'une découverte en classe du grand J-S Bach...

COMMISSION ANIMATION - Jean-Luc MARIDA**Conditions d'utilisation ou de location du Foyer Rural**

Construit en 1963, rénové en 2014-2015, le Foyer Rural est un équipement public communal au service de l'ensemble des Audoniens. La municipalité souhaite qu'il garde une vocation à la fois sociale, éducative et culturelle. Prioritairement affecté à des activités scolaires, périscolaires et associatives, il sera ouvert, en fonction des disponibilités et moyennant location, aux Audoniens souhaitant y organiser des manifestations conviviales. Afin de réduire les frais de fonctionnement à la charge de la commune, les locaux pourront être loués à des particuliers, organisations ou entreprises extérieures à Saint-Ouen.

Les procédures de location et les conditions d'usage du foyer rural sont décrites dans un document le « Règlement intérieur ». Celui-ci ne vise pas à limiter la liberté d'utilisation de cet équipement mais au contraire à en préserver l'état dans le temps au bénéfice de l'ensemble des usagers et donc des Audoniens.

Tarifs de location des locaux du foyer rural.

Les tarifs adoptés par le conseil municipal lors de ses sessions des 22 septembre et 29 octobre tiennent compte de ces orientations :

- *école* de Saint-Ouen : accès gratuit ;
- *associations audoniennes* :
 - * activités à destination de leurs membres (par exemple l'art floral, la gymnastique, le ping-pong, le théâtre ou la zumba) gratuité ;
 - * manifestations ponctuelles à but lucratif (loto, soirée à thème, représentation théâtrale, concert...) un accès gratuit par an quel que soit le bénéficiaire, gratuité également si le bénéficiaire de la séance est inférieur à 300 € (bourse aux vêtements ou aux jouets...) et participation aux frais de 40 € si le bénéficiaire est égal ou supérieur à 300 € ;
- *particuliers résidant à Saint-Ouen et associations hors commune* :
 - * 60 € pour une demi-journée (matin ou après-midi) sans chauffage, 70 € avec chauffage,
 - * 130 € pour une journée sans chauffage, 150 € avec chauffage,
 - * 250 € pour un week-end sans chauffage, 290 € avec chauffage,
- *particuliers hors commune, entreprises...*
 - * 80 € pour une demi-journée (matin ou après-midi) sans chauffage, 90 € avec chauffage,
 - * 180 € pour une journée sans chauffage, 200 € avec chauffage,
 - * 340 € pour un week-end sans chauffage, 380 € avec chauffage.

Procédure de location.

Les associations, particuliers, organismes, entreprises souhaitant réserver les locaux du foyer rural doivent le faire auprès des services de la mairie de Saint-Ouen-les-Vignes. Après vérification de la disponibilité des locaux, il leur sera demandé de renseigner la convention de location, de justifier d'une assurance et d'accepter les clauses du règlement intérieur. Ils devront verser un acompte de 50% du montant de la location et remettre deux chèques de caution, l'un pour les locaux et le matériel, l'autre pour le ménage.

Un état des lieux sera établi lors de la remise des clefs et du solde de la location et un autre lors de leur restitution. Les cautions seront restituées si aucune dégradation n'est constatée et si les locaux sont propres.

COMMISSION ENVIRONNEMENT - Marlène GUILLARD**Fleurissement**

Pour l'ensemble du concours, nous avons décidé de faire deux passages pour le fleurissement de vos extérieurs.

- Au Printemps
- En Été

Alors, nous vous disons "A VOS PLANTATIONS". Bon courage à toutes et tous.

Merci pour toutes ces couleurs que vous apportez sur votre commune.

A l'année 2016 pour les résultats.



Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse
Jean-Louis SLOVAK, Président

NOUVEAU

Pour tout savoir sur le bassin de la cisse
www.syndicat-cisse.fr
en ligne début janvier 2016

Un syndicat sur tous les fronts

2016-2021 : un nouveau programme d'actions pour le syndicat...

La phase de bilan du premier contrat terminé, l'année 2015 a vu l'élaboration du deuxième contrat de bassin dont la DIG (Déclaration d'Intérêt Général) va être lancée en début d'année 2016. Un objectif pour ce nouveau contrat, poursuivre la dynamique insufflée au cours de ces 5 premières années afin de tendre vers le bon état écologique sur les différentes masses d'eau de notre bassin. Un vaste programme où le syndicat, fort de son expérience, a pu cibler des actions concrètes sur 5 volets d'actions majeurs :

- Action 1 : réductions des pollutions d'origine agricole (ex : changement de pratiques culturales),
- Action 2 : accompagnement vers le « zéro-pesticide »,
- Action 3 : restauration des milieux aquatiques (ex : restauration morphologique, lutte contre la Jussie, etc...),
- Action 4 : restauration des zones humides (ex : conversion d'une peupleraie en zone humide, aménagement de frayères, etc...),
- Action 5 : amélioration de la continuité écologique (ex : aménagement ou arasement d'un ouvrage).
- Action 6 : communication, sensibilisation, suivi (ex : animation dans les écoles, développement du site internet, etc...)

Après deux années plus calmes en terme de travaux, les actions devraient reprendre courant 2016 suite à la signature d'un nouveau contrat. L'estimation financière du 2^{ème} contrat s'élève à près de 4 millions d'euros sur la période 2016-2021 pour les actions 2 à 6 ; l'action 1 étant en cours d'élaboration.

Les travaux sur votre commune (les actions 1, 2 & 6 ne sont pas mentionnées car généralisées à l'ensemble des communes)

o Restauration morphologique de la Remberge au lieu-dit «la Longueterie»

Suite à l'arasement de l'ouvrage, une recharge granulométrique est nécessaire en amont de la zone



o Restauration de la continuité écologique de la Remberge

- Arasement du déversoir du moulin de Launay et restauration morphologique en amont
- Aménagement du radier du pont de Crouteau
- Arasement du batardeau du gué poussay et restauration morphologique



Moulin de Launay

Pour tout renseignement complémentaire ou pour des questions liées à la gestion des cours d'eau, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse via les coordonnées ci-dessous.

Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse, 4 rue BAILLI - 41 190 HERBAULT

Secrétariat : 02.54.46.25.78 – smbcisse@orange.fr -

Technicien de rivières : 06.46.67.49.68 – v.bahe-smbcisse@orange.fr

Direction – animation : 06.71.0.64.17 3 – l.cognard-smbcisse@orange.fr

Coordonnées des délégués de la commune : Marlène GUILLARD, Philippe VONNET

Le SIEIL vous appartient

A propos du SIEIL

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) est un établissement public géré par un comité syndical regroupant les élus des 276 communes le composant (excepté Tours).

Le SIEIL est notamment chargé de développer, renforcer, sécuriser et dissimuler le réseau de distribution publique d'électricité d'Indre-et-Loire, dont il est propriétaire. Il contrôle l'activité d'ERDF dans le cadre d'un contrat de service.

Le Syndicat a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, l'éclairage public, le système d'information géographique et, aujourd'hui, aux **communications électroniques et aux infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides (IRVE)**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

Les nouveautés du SIEIL

- Une centaine de bornes doubles jalonne actuellement le département, soit près de 200 points de charge. Le SIEIL a innové en développant des « coffrets foires et marchés » à brancher sur les bornes. Un système complet d'**interopérabilité des bornes de recharge** (gestion, accès et paiement de la recharge) sera mis en place en 2016.
- L'évolution des statuts du SIEIL permettent aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'adhérer aux compétences optionnelles du syndicat. Le SIEIL s'est associé à "Touraine Cher Numérique", un Syndicat Mixte Ouvert, avec lequel il pourra travailler conjointement sur le **déploiement de la fibre et des réseaux numériques** sur nos territoires.
- Le SIEIL a mis en place deux **groupements d'achat d'énergie** qui devraient permettre aux communes de réaliser des économies substantielles sur leurs factures de gaz et d'électricité.
- **La contribution du SIEIL s'élève désormais à 90 %** du montant des travaux de dissimulation des réseaux électriques jusqu'à la fin 2016. Le SIEIL prend également à sa charge 20 % de la facture de génie civil des réseaux de télécommunications. Les travaux d'extension des réseaux d'électricité en équipement public et pour des besoins communaux, mais également ceux réalisés par une collectivité non adhérente **seront pris en charge à 100 %** pour les travaux réceptionnés à compter du 1er novembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016.
- Le SIEIL intégrera de nouvelles couches à son **système d'information géographique**, comme les bornes d'incendie. Il déploiera également le **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** sur le département dont le principe est de géolocaliser précisément l'ensemble des éléments présents dans les rues des communes.
- La candidature mutualisée des membres du « Pôle Énergie Centre » a été retenue pour accueillir le **Congrès triennal de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) à Tours les 21, 22 et 23 juin 2016**. Celle-ci organise les services publics d'énergie, d'eau et d'environnement sur le territoire français.



EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à promouvoir les énergies renouvelables et la production d'énergie verte en Touraine. EneRSIEIL contribue ainsi à faire avancer le mix énergétique en Indre-et-Loire en concrétisant les projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...),



SIEIL
 (Syndicat intercommunal d'énergie
 d'Indre-et-Loire)
 12 – 14, rue Blaise Pascal
 BP 51314 – 37013 Tours cedex 1
 Téléphone : 02 47 31 68 68
 Courriel : sieil@sieil37.fr

Section astronomie -Sabrina GERMAIN

Éclipse de Lune du 28 septembre 2015

Il fallait être matinal ce 28 septembre dernier pour pouvoir observer cette éclipse totale de Lune ; l'une des rares observables du début à la fin sous notre latitude. Le début de la totalité de l'éclipse était à 2h11 Temps Universel (TU) (4h11 à vos montres) et la fin de la totalité à 3h23 TU (5h23 à vos montres). La chance nous avait donné un ciel sans nuage et sans Lune. Malgré l'heure matinale, une partie des astronomes passionnés du club du foyer rural de Saint-Ouen-les-Vignes ont observé et photographié l'éclipse.



Le Soleil, notre étoile

Le Soleil est l'étoile de notre système solaire ; c'est elle qui nous éclaire chaque jour grâce à la réaction nucléaire produite dans son noyau, à la température de 15 000 000 °C ! Cette réaction nucléaire permet à l'hydrogène de se transformer en hélium. Le Soleil mesure 1 392 000 Km de diamètre (109 fois le diamètre de la Terre) et l'énergie produite dans son noyau met un million d'années pour atteindre sa surface.

Dans notre galaxie, la Voie lactée, il y a environ 200 à 400 milliards d'étoiles. Il existe différentes sortes d'étoiles par rapport à leur masse :

- Les naines brunes qui sont des étoiles « ratées ».
- Les étoiles de petite masse sont des naines rouges qui fusionnent très lentement l'hydrogène en hélium.
- Les naines blanches qui sont des résidus d'étoiles éteintes. Leur densité est très élevée.
- Les naines jaunes sont des étoiles de moyenne taille. A la fin de leur vie, elles deviennent des géantes rouges, puis des naines blanches. C'est dans cette classe que se situe actuellement notre Soleil.
- Les naines orange se situent entre les naines jaunes et les naines rouges.
- Les géantes blanches, bleues et les super-géantes jaunes et rouges sont très chaudes et brillantes. Ces étoiles sont au moins dix fois plus grosses que le Soleil et très massives.

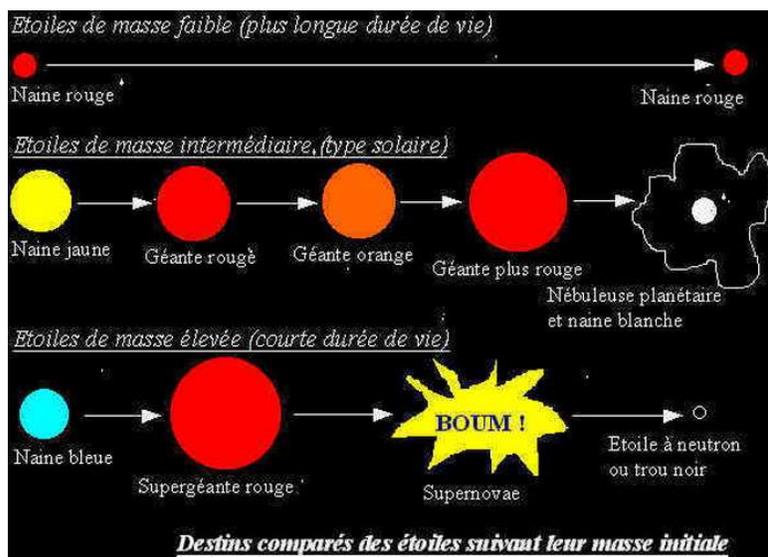
Les étoiles très massives sont instables, car la gigantesque pression de radiation qui règne en leur centre provoque l'expulsion rapide de la matière qui les constitue, diminuant fortement leur masse durant leur brève séquence principale.

Les étoiles à neutrons sont très petites mais très denses. Elles concentrent la masse du Soleil dans environ 10 km, ce sont les vestiges d'étoiles très massives

Lorsqu'une étoile très massive arrive en fin d'existence, elle s'effondre sur elle-même en produisant une impressionnante explosion appelée supernova. Cette explosion disperse d'énormes quantités de matière dans l'espace mais épargne le cœur de l'étoile. Ce cœur se contracte et se transforme en grande partie en une étoile à neutrons. La densité d'une étoile à neutrons est à peu près celle du noyau atomique.

Les trous noirs sont des objets massifs dont le champ gravitationnel est si intense qu'il empêche toute forme de matière ou de rayonnement de s'en échapper. Lorsque le cœur de l'étoile morte est trop massif pour devenir une étoile à neutrons, il se contracte inexorablement jusqu'à former cet objet astronomique qu'est le trou noir.

Au cours de son existence, une étoile change de forme et de couleur et peut passer d'une catégorie à une autre.

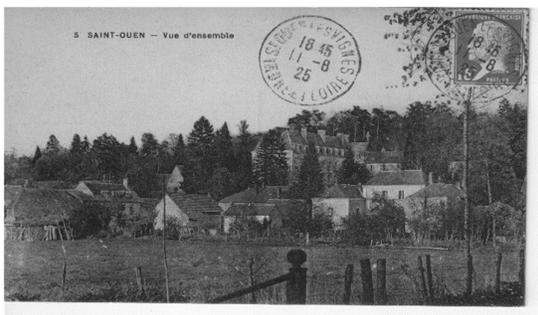


Nous avons le plaisir de vous informer que le site internet du club astronomie du foyer rural de Saint-Ouen les Vignes, créé par Aurélie RENARD est en ligne à l'adresse : www.astro-fr-audonien37.fr
 Vous retrouverez les anciens articles, les articles de la NR et différentes infos sur le club.

Pour tout contact : Pascal JOUANNEAU 02 47 30 00 92/06 76 21 58 57

AVIS DE RECHERCHE !

Pour la création d'une AMICALE de CARTOPHILES (*)



Si vous êtes (ou souhaitez devenir) collectionneur de cartes postales anciennes, mais aussi de documents anciens, merci de vous manifester en prenant contact avec :

Michel DESVAUX, 68 rue de la Clarcière – 02.47.23.27.57 – michel.desvaux@laposte.net

Faites-moi connaître vos thèmes favoris (sans doute Saint-Ouen-les-Vignes, ou votre commune de naissance, mais aussi la mode féminine, les enfants, les animaux, les automobiles, les fleurs, ... c'est sans limites !)

(*) collectionneurs de cartes postales anciennes



QUE S'EST-IL PASSE DURANT LES TAP DE LA RENTREE AUX VACANCES DE LA TOUSSAINT ?

Les enfants de maternelle ont bougé avec Vincent et Romain, animateurs sportifs

Après quelques jeux de présentation qui ont permis à chacun d'apprendre à connaître les autres, nous avons fait découvrir aux enfants un coffre aux trésors qui nous avait été confié.

Nous leur avons expliqué que, malheureusement, les morceaux de la clé du coffre avaient été dispersés et qu'il nous fallait les retrouver en passant de nombreuses épreuves : des jeux d'observation et différents parcours de motricité. Ils ont, entre autres, affronté un terrible pirate appelé Bolduc le Rouge, traversé une mer agitée, franchi une forêt de bambous, enjambé des ponts et réussi brillamment le test du Memory Légumes pour finalement parvenir à reconstituer la clef du coffre.

Lors d'un ultime face à face avec Bolduc Le Rouge et Vert (renommé certainement après une grande ingestion de légumes), les enfants ont réussi à ouvrir le coffre qui contenait un trésor de bonbons !"

Les enfants ont pu, lors de ce cycle, développer leur motricité (saut, lancer, course, équilibre, esquivé), leur sens de l'observation (memory, reconnaissance d'objets dans le parcours), leur sens de la coopération (but commun) mais également leur imaginaire au travers d'une histoire. Les progrès ont été très visibles.

Aux petits qui sortaient de la sieste, Alexandra et Paul

proposaient de se réveiller en douceur (et en musique) en leur offrant des activités manuelles et de bricolage (fabrication d'escargots, de chouettes, de couronnes d'automne et d'arbres en papier) accompagnés par les ATSEM (un grand merci à elles, elles sont un repère essentiel aux petits bouts). Ils ont développé ainsi leur motricité fine et leur patience dans le calme et la sérénité. Quand l'envie se faisait sentir, ils rejoignaient les petits sportifs chasseurs de trésors.

Caroline a sensibilisé les CP à l'environnement

Le but de cette période était de faire comprendre aux enfants qu'il était possible d'agir contre la multiplication de nos déchets quotidiens en les triant pour qu'ils soient recyclés. Que ce soit par les jeux, le visionnage de mini-films éducatifs ou les travaux manuels, nous les avons sensibilisés à l'écocitoyenneté.

La première approche de la notion de recyclage s'est faite par celui des vieux journaux : quelle joie de les transformer en joli papier de couleur tout neuf ! Ils ont tellement aimé cette activité qu'ils ont souhaité en refaire suffisamment pour construire un beau carnet en papier recyclé.

Ce sont de vrais éco citoyens en herbe !"

De la jungle au spectacle pour les CE1 avec Jean-Baptiste

(à Limeray, Cangey et Saint-Ouen)

L'objectif pédagogique de l'activité était d'aider les enfants au développement de leur motricité à travers l'apprentissage des arts de la jonglerie et par de petits jeux d'éveil corporel. Cet objectif s'accompagnait de la recherche de leur épanouissement personnel dans la réalisation d'une captation vidéo en fin de cycle.

Les enfants ont ainsi acquis les bases de la jonglerie, chacun à son rythme et la maîtrise de l'agrès de leur choix (diabolos, foulards, assiettes, bâtons du diable...). Des jeux de théâtre en parallèle de l'apprentissage de la jongle avaient pour but de leur donner les bases de la construction d'un spectacle et de rendre les exercices plus ludiques.

La réalisation d'une petite vidéo a permis aux enfants de garder une "trace" de cette expérience mais aussi de développer leur concentration, leur patience, leur sens du travail d'équipe, leur respect de l'autre ainsi que leur estime d'eux mêmes.

Magali a fait des expériences gustatives avec les CM1 (aucun enfant n'a été mangé)

Pour cette période, nous nous sommes penchés sur l'alimentation. Les enfants ont pu tout d'abord découvrir les petits déjeuners à travers le monde et observer les différences selon les continents et les époques. Ensuite, nous nous sommes intéressés un peu plus à ce qui se passait à l'intérieur du corps lors de la digestion

(observation de l'évolution d'un morceau de steak haché) et nous avons étudié les différentes positions du corps pour savoir laquelle était la plus adaptée à une bonne digestion.

Les enfants se sont bien impliqués dans la récupération des emballages alimentaires si bien que nous avons pu faire quelques petites expériences sur la composition de la nourriture (cordons bleus, pâte à tartiner...). Ils ont reconstitué des aliments et, grâce à des colorants alimentaires, repéré les additifs qui les composaient ainsi que les corps gras. A l'aide d'une balance, ils ont mesuré la qualité nutritive et l'équilibre de ce qu'ils aimaient manger. Cette période s'est conclue autour d'une dégustation et une exploration des saveurs dans le cadre de la semaine du goût.

Les CM2 sont passés derrière la caméra avec Anthony

C'est un projet ambitieux de réaliser un court métrage d'animation en stop motion en si peu de temps ! Défi relevé par les CM2 !

Dans un premier temps (après avoir visionné des films amateurs pour susciter l'envie des enfants), nous avons écrit le scénario du story-board. Pour cette étape, l'imagination des enfants était le moteur principal. Les histoires pour chaque école se sont révélées plus farfelues les unes que les autres.

Il a fallu ensuite décider du choix du décor et procéder aux castings des personnages. Des jouets ramenés par les enfants, de la pâte à modeler, du matériel de loisirs créatifs (objets et supports simples et faciles à trouver) et hop, le tour était joué, place au tournage !

Armés d'une caméra et d'un éclairage digne des plus grands studios hollywoodiens (lampe de chevet), nous avons capturé, photo par photo, les déplacements de la Barbie, du pompier Playmobil, du ninja Lego et d'Huguette la girafe, grands héros de nos fabuleuses histoires inventives et drôles. Trois séances auront été nécessaires pour avoir toutes les images nécessaires au montage.

Le film était prêt...enfin presque ! Il manquait encore le son à l'appel.

Caméra et éclairage furent remplacés par ordinateur et micro enregistreur. Il a fallu une certaine rigueur et beaucoup de sang froid de la part de tous afin d'obtenir le silence le plus complet lors des prises de son (indispensables à la crédibilité des films !). Tout le monde ayant joué le jeu, nous avons bouclé le tournage : les films étaient dans la boîte.

Nous avons consacré la dernière séance au visionnage (sur vidéo projecteur, accompagné de pop-corn et jus de fruits comme dans toute salle de cinéma qui se respecte évidemment) des chefs d'œuvre de chaque commune :

- "Une fille étrange", film de Limeray

- "Une histoire pas comme les autres", film de Cangey

- "Le rêve du Ninja", film de Saint-Ouen-les-Vignes

- "Les aventures d'Huguette", film de Lussault-sur-Loire

Prochainement sur vos écrans (sur le site internet http://www.buldemomes.fr/service_jeunesse/)

Et du côté du Service Jeunesse

Le Service Jeunesse de l'association Bul 'de Mômes conserve son rythme constant au niveau de la fréquentation du centre de loisirs lors des temps périscolaires et des vacances pour le dernier trimestre 2015.

Les vacances de la Toussaint ont été positives tant par le nombre d'enfants inscrits que par le cadre proposé par l'équipe d'animation, et le tout sous un beau soleil (plutôt exceptionnel à cette période !).

Les mercredis après-midi poursuivent une dynamique de projet et développent notamment les activités intergénérationnelles autour de la cuisine.

Le traditionnel goûter de fin d'année «Noël ensemble» devrait se dérouler début décembre avec enfants et personnes âgées adhérant à l'association.

L'année se terminera par les vacances scolaires de Noël, durant lesquelles le centre de loisirs de St Ouen-les-Vignes accueillera les enfants de 3 à 12 ans, du 21 au 31 décembre prochain.

Association UN TEMPS CITE (par Dominique Piazza-Dumay, présidente)

La saison des manifestations s'est terminée en octobre avec notre participation au vide-bibliothèque de Pocé-sur-Cisse et cette fin d'année est propice à un retour sur ces derniers mois.

Les concerts ont répondu pleinement à nos attentes et, semble-t-il, à celles des spectateurs :

- UTC s'est associé à l'association Audosique pour proposer, le 7 juin, un concert d'inauguration de notre nouveau foyer rural, concert en deux parties. Tout d'abord, à tout seigneur, tout honneur, les premiers à jouer dans cette salle rénovée ont été les Audoniens du groupe **Kinds of friends**, qui ont présenté avec talent des standards de jazz. A suivi le groupe de Gospel **St Kizito**, qui a su entraîner le public trop peu nombreux (60 personnes) dans sa joie de vivre ;
- le 6 septembre, changement de genre : nous avons accueilli un duo orgue/bombarde (**Sébastien Gion et Bernard Kerboeuf**). Les sonorités bretonnes ont résonné dans l'église, portées par la maestria des deux musiciens, pour le plus grand bonheur des très nombreux auditeurs amoureux de musique traditionnelle (140 personnes) ;
- le 4 octobre, notre dernier concert était animé par le groupe **Mundovox** : les chants de travail, de révolte ou de fêtes venus des pays slaves ou méditerranéens ont ravi le public (120 personnes), impressionné par l'entrain ou l'émotion qu'ont su faire passer les voix des 10 chanteuses accompagnées à l'accordéon, dans une mise en scène qui a fait de ce concert un spectacle complet.

L'association essaie de varier les styles musicaux et le public nous suit, de plus en plus nombreux à chaque fois, récompensant le travail fourni en amont.



La saison 2015 a aussi été celle de la traditionnelle randonnée **nature et patrimoine d'Un Temps Cité**, qui cette année, avait lieu le week-end des Journées Européennes du patrimoine et fêtait ses **dix bougies**.

De manoirs en gentilhommières, de caves en pigeonniers, à travers bois, champs, vignes et villages, la traditionnelle randonnée d'Un Temps Cité proposait, le 20 septembre dernier, une découverte du patrimoine caché de Saint-Ouen-les-Vignes et Pocé-sur-Cisse. Le thème était « **bienvenue au château** » et traitait de l'histoire de quelques demeures environnantes, belles inconnues pour certaines d'entre elles, entourées des soins de leur propriétaire qui, pour l'occasion, permirent à quelque 180 randonneurs, ravis d'entrer le temps d'une traversée de parc ou de jardin, le temps d'un court récit, le temps d'une rencontre, dans l'intimité et le charme des domaines privés. Sur les sept demeures qui jalonnaient les deux parcours de 10 et 17 km, trois étaient inconnues du grand public et six étaient habitées. On comprend ainsi le succès répété des randonnées-découverte de Saint-Ouen, basées sur des relations privilégiées avec les propriétaires. Partage, confiance, respect et discrétion ont ouvert, depuis des années, des possibilités largement renouvelées jusqu'à cette dixième édition. Nous nous devons alors de remercier vivement les propriétaires de Gerbault, le Pin, le Buisson sur Saint-Ouen, Le Ménard, Bellecour et La Restrie sur Pocé. Et puis nous devons remercier cette formidable équipe de

bénévoles, qui année après année, a permis de renouveler la formule gagnante de l'efficacité et de l'amitié pour recevoir en retour de tous ses efforts les remerciements et les compliments de plus de deux mille randonneurs qui reconnaissent en Saint-Ouen une commune accueillante, dynamique et... pleine de charme.

L'hiver s'annonce : c'est le moment pour nous de travailler aux manifestations qui vous seront proposées en 2016, notamment d'établir le programme musical, mais aussi de poursuivre notre projet autour du chêne de la Révolution, dont l'actualité vous est présentée par Philippe Deniau.

Intéressé par l'une de nos activités ? Nous vous accueillerons avec grand plaisir. N'hésitez pas à nous contacter !

NOUVELLES ETAPES POUR LE CHENE DE LA LIBERTE

FABRIQUE-MOI UN ARBRE

Dans la dernière gazette, je vous rendais compte d'une étape importante sur le long processus de valorisation du chêne de la liberté de Saint-Ouen : le concours d'artistes.

Fixée initialement au 30 juin 2015, la date limite de dépôt des projets artistiques a été par deux fois reportée. Une première fois au 30 juillet pour recueillir deux nouveaux dossiers et finalement au 30 octobre sur la demande d'un résident audonien qui souhaitait participer alors qu'il avait été tardivement informé de l'existence d'un concours.

Ainsi, nous pouvons nous réjouir de comptabiliser huit propositions et surtout d'avoir suscité tout l'intérêt d'artistes très différents, tant dans leur parcours artistique, que dans leur approche personnelle du sujet. Du Chili à Paris, de la Savoie à Saint-Ouen-les-Vignes, et d'autres horizons encore, de renommée internationale ou locale, chacun d'entre eux, avec ses propres codes et sa propre sensibilité, a compris notre attente. De nombreux et riches échanges nous ont permis parfois d'approcher des personnes et des univers singuliers. De loin, certains n'ont pas hésité à venir sur place pour nous rencontrer et mieux s'imprégner de l'environnement et de l'histoire de Saint-Ouen. Tous ont été ravis de découvrir un superbe village, source d'inspiration.

AUX URNES, CITOYENS

Les deux prochaines étapes sont connues, et même programmées sur le calendrier à venir.

Le comité de pilotage, composé, rappelons-le, de Marie-Joëlle ADRAST, Jean-Luc MARIDA pour la mairie et de Dominique PIAZZA-DUMAY, Philippe DENIAU pour Un Temps Cité, se réunit à la mi-décembre pour étudier en détail les huit projets et, si besoin, prendre l'attache des artistes susceptibles de devoir compléter leur présentation. Deux à trois semaines seront alors nécessaires pour effectuer une pré-sélection de trois, voire quatre projets, selon les critères rappelés dans le dossier de consultation, et autant pour organiser la consultation populaire qui devrait se dérouler à la fin janvier 2016. C'est à cette occasion, loin d'être l'étape ultime, mais sans aucun doute celle dont la portée est la plus citoyenne, que chacun d'entre vous sera amené à écrire collectivement une nouvelle page de l'histoire de Saint-Ouen, dans l'esprit républicain qui présida à la plantation de l'Arbre de la Liberté.

Les conditions de la consultation restent à définir et le comité de pilotage réfléchit sur la question. Les date et lieu précis vous seront prochainement communiqués.

A bientôt, pour une grande soirée d'échanges où nous vous attendons nombreux et enthousiastes.

Pour le comité de pilotage du « Chêne de la Liberté »

Le coordinateur de projet, Philippe DENIAU

LES SCRAPOUILLETES !

Depuis 2012, les Scrapouillettes se réunissent deux fois par mois pour partager dans la convivialité des moments de création autour du scrapbooking et du home déco.

L'Association a participé, avec succès, à plusieurs marchés de Noël, à NEGRON les 28 et 29 novembre et à POCE SUR CISSE les 6 et 7 décembre.

Les fêtes de fin d'année ont été une source d'inspiration intarissable pour faire plaisir à tous. Chacun a trouvé son bonheur pour agrémenter son intérieur aux couleurs de Noël entre tradition et modernité, à petit prix : couronne de Noël, carterie, photophore, bannière...



Chaque vendredi, l'association de l'économie solidaire « Les Jardins de Contrat » est présente sur votre commune pour livrer des paniers de légumes biologiques **au café « Chez Pattoche »**.

Cette livraison de proximité vous permet de bénéficier de légumes biologiques, savoureux et fraîchement récoltés.

Par votre engagement, vous soutenez nos différentes activités : l'insertion professionnelle, le maraîchage biologique, la ferme pédagogique et le développement de l'éco-construction.

Contactez-nous au 02 47 30 05 56 pour plus de renseignements
ou consultez notre site internet www.jardinsdecontrat.fr



LES JARDINS DE CONTRAT
Roucheux 37530 Montreuil-en-
Touaine
Tél. 02.47.30.05.56
www.jardinsdecontrat.fr
panier@jardinsdecontrat.fr

Message du 17/11/2015 de Jens et Kerstin Overø : « *C'est avec horreur que nous avons appris les attentats en Paris que tout le monde condamne. Mais nos autorités retiennent qu'il faut continuer avec nos vies normales, et c'est dans ce esprit que je vous envoie ici un texte que j'ai préparé sur nos liens avec St. Ouen-Les-Vignes* »

40 ans à St. Ouen-les-Vignes

Il y a maintenant 40 ans que nous avons acheté une petite maison à Saint-Ouen. Et pourquoi précisément à Saint-Ouen ?

L'histoire commence en 1975, en plein hiver, un soir froid et humide, où un autre danois, notre bon ami Peter, nous a téléphoné en proposant d'acheter ensemble une résidence secondaire à Amboise. Personnellement j'ai trouvé l'idée affolée, comme je le lui ai dit. MAIS en mentionnant la proposition d'une maison secondaire à mon épouse, Kerstin, elle a approuvé l'idée sans hésiter. Comme cela, j'ai dû téléphoner à notre ami Peter, le jour suivant, en lui disant : "Quelle bonne idée, nous sommes d'accord !"

Rapidement, nous avons contacté un agent immobilier, qui nous a présenté des appartements et des maisons dans la ville d'Amboise. Mais rien ne nous a plu. Après ceci, nous avons sondé le terrain plus proche - et voilà - tout d'un coup nous avons trouvé justement la maison que nous avons cherchée. Un site beau et utile - et pour nous l'endroit était important, parce que nous sommes deux personnes sans auto -une chose- que nous n'avons jamais possédée ; nos deux bicyclettes nous servent bien en faisant nos achats. A Saint-Ouen, il y a de très bonnes possibilités : une bonne boulangerie, une bonne boucherie, un bon restaurant comme du bon vin. Depuis ces derniers 40 ans, nous avons visité Saint-Ouen 3-4-5 fois par an : au début avec nos deux enfants, maintenant plutôt comme deux personnes en retraite. Nous sommes les seuls propriétaires de la maison maintenant. Mais il y a aussi beaucoup de nos amis qui ont profité de la possibilité d'un séjour à Saint-Ouen pendant leurs vacances en France. Bien de fois, nous avons visité de beaux sites par bicyclettes: Chambord, Montrichard, Saint Aignan, Vendôme, Cormery, Chinon, Loches, Chartres, Vouvray. Par train, nous avons pu faire de plus longues excursions (souvent en apportant nos bicyclettes par le train) Le Mans, Bordeaux, Bretagne, Poitiers. L'année dernière, nous avons visité Pau, la ville natale de la famille royale de la Suède (la famille Bernadotte), comme de la famille royale de la France (Henri IV).

Aux alentours de Saint Ouen, nous avons trouvé des menhirs comme des dolmens, et dans la forêt d'Amboise nous avons trouvé les ruines d'une église déserte. Près de Cormery, en pleine forêt, nous avons trouvé un pont médiéval, sans information, sans indication - il faut simplement savoir qu'il se trouve justement là ! Pendant les années, nous avons photographié entre 20 et 30 espèces et sous-espèces d'orchidées sauvages en Touraine, comme nous avons collectionné les fruits d'automne: les châtaignes, les champignons, les mûres, les prunelles et - pour faire l'eau de vie danoise - les millepertuis.

Mais ce que nous plaît le plus à Saint Ouen, c'est la silence et la tranquillité de la ville et de ses abords. Il nous plaît beaucoup d'avoir la possibilité de nous retirer du monde tumultueux. Le soir, en lisant dans le salon, nous avons senti les souffles paisibles de nos enfants dans leur chambre. Un beau soir d'été, nous avons senti un bruit, un grattement, dans le salon, un bruit inconnu. En cherchant, nous avons trouvé un escargot de vigne, qui a essayé de râper avec sa langue rude au fond d'une cruche en plastique, que nous avons placée dans un soupirail de la cheminée. Incroyable ! A Saint-Ouen on sent vraiment le silence.

Comme nos séjours à Saint-Ouen ont été réconfortants. Dans nos vies professionnelles, nous avons traversé le monde entier, Jens en fonction de directeur des médicaments au Service National de la Santé (plus tard propriétaire de deux pharmacies), Kerstin en fonction de docteur en pharmacie et chercheuse de médicaments. La majorité de ses tâches étaient en anglais, tandis qu'on parle français à Saint-Ouen.

Au début et pendant beaucoup d'années, M. Lamier s'est occupé de notre jardin. Il a habité dans la maison qui maintenant fait fonction de la Mairie. Après sa retraite, nous n'avons pas pu trouver son remplacement, mais en visitant Saint-Ouen nous allons assez souvent au cimetière pour placer des fleurs sur son tombeau. Maintenant notre petit jardin nous donne pas mal de travail, mais cela est bon pour la santé. Il nous faut aussi acheter du bois pour ne pas avoir froid, quand l'été est fini.

Pour nous Saint-Ouen est devenu un endroit de relâchement, un refuge. Nous n'avons jamais apporté du travail pendant nos séjours à Saint-Ouen. Au lieu de cela nous avons savouré et profité du bon temps, du paysage, du bon vin et de la bonne cuisine française. Et nous ne sommes pas capables de compter les bons livres que nous avons lu, dans notre maison française à Saint-Ouen.

Dans notre jardin au Danemark nous avons un 'enfant' du chêne - l'Arbre de Liberté - qui se trouvait devant l'église de Saint-Ouen.

Jens et Kerstin Overø, Lyngby, Danemark

Note : Le comité de rédaction de la Gazette a souhaité vous faire partager ce message de soutien. Très sensibles à cette délicate attention, ses membres tiennent à adresser à Jens et Kerstin, au nom de tous les Audoniens, leurs sincères remerciements.

DU PAIN, DES GATEAUX... ET LE SOLEIL DE LA REUNION

Il n'y a pas de petits événements dans une commune comme la nôtre. Le moindre changement peut apporter son lot d'étonnement et de satisfaction et avoir plus d'importance ou de sens que l'on y prête habituellement. Il suffit de s'y arrêter un peu. Cela pourrait être le nouvel habillage d'un bâtiment public ou l'arrivée discrète mais attendue d'un nouveau châtelain. Rien de cela dans les quelques lignes qui suivent où je prends le parti de parler de notre boulangerie... et de notre boulanger.

Le possessif pourrait paraître excessif ! Je ne le pense pas car il est dans notre nature humaine de s'approprier un peu ce bien commun qu'est le commerce et la relation de proximité.

Après l'émotion passée sur la disparition de l'ancienne vitrine que d'aucuns regretteront pour son charme suranné, la raison, voire l'enthousiasme, l'emporte. Cette nouvelle vitrine, toute de gris tendance, classe et discrète à la fois, attire notre regard, attise notre curiosité. Peu importent les couleurs, les formes ou les lumières, elle nous adresse avant tout un message. Et pas le moindre des messages, celui de la modernité, du renouveau, du dynamisme commercial qui, si cruellement, fait défaut dans les zones rurales. Elle nous chuchote une évidence prenant la première personne du singulier : « si moi le boulanger je n'étais pas là, si je ne trouvais pas quelques raisons pour vous attirer, ou vous retenir, si je ne croyais pas en l'avenir et n'investissais pas dans mon outil, penseriez-vous être aussi bien au village, penseriez-vous constituer une vraie communauté autour de ses artisans et de ses commerçants ? »



Une fois la réponse trouvée en chacun de nous, il suffit de pousser la porte, la nouvelle, désormais conforme aux normes d'accessibilité. Chères normes ! Alors s'offre à nous une boutique chaleureuse, décorée au goût du jour, dans un esprit naturel et chic. La lumière joue avec les formes nouvelles du mobilier, les cases à pains discrètement éclairées subliment les pains qui s'exposent un instant en œuvres éphémères en attendant le sort qui leur est habituellement réservé. Il y a des pains spéciaux, présentés au plus près pour vous donner l'envie de tous les tester. Il y a le retour du pain de quatre livres, comme autrefois, celui des larges tartines de confiture de notre enfance. Il y a la pâtisserie traditionnelle qui « saute dans le ventre », comme on peut encore l'entendre dire dans nos campagnes. Et surtout, il y a ces petits trésors gastronomiques venus d'un océan lointain, indien, comme l'été qui nous a fuis depuis quelques semaines. Oui, une partie de la Réunion a pris ses quartiers d'hiver à Saint-Ouen, ce bout de France d'outremer qui s'invite en sablés créoles, en gâteaux Ti Son, en gamme de feuilletés salés aux subtils ingrédients des îles. Car ici tous les délices d'ailleurs qui chatouillent nos narines et charment nos papilles sont d'authentiques produits de la Réunion : farine, épices et la fameuse, l'unique vanille de Bourbon. Mais ne nous trompons pas, tout cela est savamment, savoureusement, orchestré par des hommes et des femmes.

TI CAZ A PAINS, c'est Rodolphe ITEVA, l'artisan boulanger- pâtissier qui veut partager l'amour d'un métier choisi et offrir le meilleur de lui-même, qui veut nous étonner et nous séduire. Il est jeune et entreprenant. C'est Teddy, l'apprenti devenu l'efficace ouvrier boulanger, discret dans son fournil et son laboratoire. C'est Eloïse, la sœur de Rodolphe, l'aide ponctuelle et pourtant si présente et professionnelle que l'on a peine à croire qu'elle exerce un autre métier dans cette ville éloignée qu'est Toulouse. Avec quelques autres Audoniens, je les ai rencontrés tous les trois lors de l'inauguration de la nouvelle boutique, le samedi 21 novembre, et l'agréable moment partagé à l'occasion a fait office de révélateur. Celui qui me fait écrire ce soir.



TI CAZ A PAINS, c'est surtout le mariage réussi des traditions boulangères et pâtisseries de la métropole et de la Réunion, un couple où chacun garde son identité en apportant à l'autre le sel et le sucre du savoir-faire. Cela vaut toutes les publicités. Et n'oubliez pas, encourager le commerce local, c'est apporter vie au village et donner du sens au « vivre ensemble ».

Un client satisfait et militant.

TRIER, RIEN DE PLUS SIMPLE :



Sur chaque produit, une étiquette vous précise dans quelle poubelle jeter l'emballage ou chacune des différentes parties de celui-ci.

NOS ESPACES VERTS SONT DES LIEUX DE PROMENADES ET DE JEUX POUR LES ENFANTS.



Le ramassage avec un sac en plastique est très simple d'utilisation. On met la main, on retourne le sac et on met le tout dans une poubelle, adéquate de préférence.

On peut utiliser n'importe quel sac plastique et papier ou les modèles proposés dans les magasins spécialisés.

Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces de vie !



Le Pays Loire Touraine a pour missions l'aménagement du territoire et son développement dans les domaines de l'économie, de l'environnement, du patrimoine, du tourisme, de la santé...

2015 : une année riche en projets pour le Pays Loire Touraine !

Un programme européen LEADER renouvelé : 1 200 000 € pour le territoire

Pour ce nouveau programme, le Pays souhaite affirmer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie avec et pour les habitants. Si vous avez un projet lié à la mise en réseau d'acteurs, à la mobilité, au tourisme, au patrimoine, à l'environnement ou encore aux services à la population, contactez l'animatrice Leader leader@paysloiretouraine.fr pour étudier son éligibilité aux fonds européens.

Attention ! Avant de démarrer votre projet (donc avant toute signature de devis, de notification de marché, de contrat...) penser à envoyer une demande de subvention au Pays Loire Touraine.

Un appui aux acteurs locaux qui se poursuit : Contrat régional de Pays 2012-2017

Pour accompagner la mise en œuvre des projets des collectivités locales, des associations et des privés, le Pays Loire Touraine a signé un Contrat de 11,6 M€ avec la région Centre-Val de Loire en 2013. Ce soutien financier a déjà permis d'accompagner 39 projets sur le territoire du Pays qu'ils soient économiques, environnementaux, touristiques, liés aux services à la population...

L'inventaire du patrimoine : un partenariat renouvelé avec le Conseil régional du Centre-Val de Loire

Les études des communes de la vallée de la Brenne et du canton de Bléré sont en cours d'achèvement. La publication des résultats, dans deux ouvrages, est prévue pour la fin d'année 2016. Un nouveau partenariat avec la Région va être engagé pour la période 2016-2018.

Le Pays d'art et d'histoire : toujours aussi actif

Laissez-vous conter le patrimoine et l'architecture avec le Pays Loire Touraine labellisé depuis 2009 « Pays d'art et d'histoire ». Chaque année, un programme d'animations variées attend petits et grands au fil de visites thématiques ou estivales, d'expositions, d'ateliers, de conférences, de stages... Le jeune public bénéficie également, sur demande des enseignants, de visites et d'ateliers pédagogiques dans le cadre scolaire. Une brochure et des actions spéciales sont conçues pour les Journées Européennes du Patrimoine. Notre offre "groupes" est à disposition des passionnés du Patrimoine.

Un Contrat local de santé pour le territoire

Le Pays Loire Touraine s'est engagé dans un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'Agence régionale de santé et le Conseil régional du Centre-Val de Loire.

L'objectif est de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la santé autour d'un projet commun prenant en compte les éléments sanitaires, économiques et environnementaux du territoire et de définir un programme d'actions dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, de l'accompagnement médico-social ou encore du parcours et de l'offre de soins. Un diagnostic santé est réalisé actuellement par l'Observatoire Régional de Santé.

Pour tout renseignement :

Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine- Mairie de Pocé-sur-Cisse-37530 POCE SUR CISSE
02.47.57.30.83 – contacts@paysloiretouraine.fr – www.paysloiretouraine.fr



Fêtes de fin d'année : la gendarmerie d'Amboise appelle à la vigilance

Traditionnellement, la période des fêtes de fin d'année s'accompagne d'une recrudescence de la délinquance et notamment des cambriolages. Pour vous protéger, la gendarmerie d'Amboise vous incite à la vigilance et vous invite à suivre ces quelques conseils :

Vous partez en vacances ?

- Informez vos voisins de votre absence et confiez-leur une clé
- Demandez à un proche de passer régulièrement pour ouvrir les volets et relever votre courrier
- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent dans votre domicile
- Si vous avez des objets de valeur, photographiez-les et mettez-les en lieu sûr

Vous avez été victime d'un cambriolage ?

- Ne touchez à rien !
- Alerte immédiatement la gendarmerie en composant le 17

Vous constatez un comportement suspect ou inhabituel ?

- Relevez les immatriculations des véhicules suspects ou inhabituels et indiquez la direction de fuite
- Donnez la description la plus précise possible des individus (nombre, description physique, attitude, etc)
- Signalez immédiatement les faits à la gendarmerie en appelant le 17 ou la brigade d'Amboise

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la gendarmerie d'Amboise au 02.47.30.63.70.

Le programme « 1.2.3. CHEZ VOUS » : encore toute une année pour réaliser des travaux dans votre logement

Depuis le début de l'opération fin 2013, 60 logements ont bénéficié du programme d'amélioration de l'habitat mis en place par la communauté de communes du Val d'Amboise.

35 propriétaires ont perçu des aides financières de l'Etat et du Département pour financer des travaux d'amélioration thermique (58 % de subvention en moyenne).

Chez les personnes âgées, 24 logements ont été adaptés pour leur permettre de rester plus longtemps à leur domicile. En comptant les caisses de retraite et la communauté de communes, les projets autonomie sont aidés à 62 % en moyenne.

La Protection, Amélioration, Conservation et Transformation de l'habitat (PACT qui à compter du 15 décembre deviendra **SOLIHA**, *Solidaires pour l'Habitat*) a réalisé sur l'ensemble des communes une centaine de visites à domicile afin de conseiller les particuliers sur leur projet de travaux : réduire la facture énergie en isolant les combles, remplacer la baignoire par une douche, augmenter le confort dans le logement etc...

Le programme « 1.2.3. CHEZ VOUS » s'adresse aux ménages modestes (sous conditions de ressources) qui n'ont pas les moyens de financer seuls des travaux dans leur résidence principale.

Des permanences sont organisées sur le territoire le mercredi matin entre 9 h30 et 11h00.

Au siège de la CCVA à Nazelles-Négron le 1^{er} mercredi du mois

A la mairie d'Amboise le 3^{ème} mercredi du mois

Contact possible dès maintenant avec le PACT : 02 47 36 25 50

303 rue Giraudeau-37000 TOURS - e-mail : 123chezvous@pact37.fr



La Mission Locale Loire Touraine créée en 2004 est une association loi 1901, à vocation de service public, qui participe à l'insertion sociale et/ou professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Afin d'être le plus accessible possible, des conseillers de la Mission Locale Loire Touraine assurent des permanences dans les communes des 3 cantons.

Canton d'Amboise

Verrerie : Ensemble - 1 avenue de l'Amasse 37400 Amboise <http://www.mlloiretouraine.org/>

Mardi 14h-17h

Centre Social Charles PEGUY - rue Remy Belleau 37400 Amboise Jeudi 9h30-12h30

Malétrenne : Association pour l'Habitat des Jeunes - 14 allée de Malétrenne 37400 Amboise

Canton de Bléré

Bléré : Centre socioculturel de Bléré - 26 rue des Déportés - 37150 Bléré <http://www.mlloiretouraine.org/>

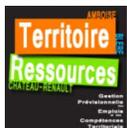
Canton de Château-Renault

Antenne de la Mission Locale Loire Touraine - 31 avenue du Maine - 37110 Château-Renault.

Lundi / Mercredi / Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-16h45 Mardi : 13h30-16h45 Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-15h45

<http://www.mlloiretouraine.org/>

Territoire Ressources, dispositif local de GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale) du bassin d'Amboise/Bléré/Château-Renault, est né en décembre 2012 de la volonté partagée des partenaires emploi-formation et des pouvoirs publics locaux, réunis en SPEL d'Amboise.



Mais c'est aussi...

LA GARANTIE JEUNES



La **Garantie Jeunes**, c'est un dispositif bénéficiant d'une allocation qui concerne les 18-25 ans qui ne sont ni étudiant, ni en formation, ni en emploi.

La **Garantie Jeunes**, c'est un accompagnement qui aide à dégager des solutions, des pistes professionnelles.

La **Garantie Jeunes**, c'est des temps collectifs, individuels, en entreprise étalés sur 1 an.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE



Le Point Information Jeunesse est un lieu d'accueil, d'information et de documentation gratuit et ouvert à tous, en accès libre ou avec accompagnement, sur les thématiques suivantes : organisation des études, formation et métiers, emploi, formation continue, société et vie pratique, loisirs, vacances, étranger, sports.

LE POINT CYB



Le Point Cyb d'Amboise est un espace multimédia avec un accès libre et gratuit ouvert à tous ! Cet espace multimédia gratuit et ouvert à tous, permet un accès à Internet pour des recherches d'informations, des démarches administratives, des recherches d'emploi ou tout simplement créer ou consulter sa messagerie.

Lundi de 13h30 à 17h ; Mardi de 13h30 à 17h ; Jeudi de 13h30 à 17h ; Vendredi de 13h30 à 17h.

Je peux obtenir un diplôme par la VAE (tout public)



Pour la reconnaissance de mon expérience et l'obtention d'un diplôme, la VAE m'aidera à :

- Trouver ou retrouver un emploi,
- Créer ou reprendre une entreprise
- Accéder aux concours de la fonction publique pour favoriser mon insertion professionnelle.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter au 02.47.30.41.64

Consulter les dates sur le site de la Mission Locale Loire Touraine :

<http://www.mlloiretouraine.org/>



Plus d'info sur
www.emmaus-touraine.org

L'association Emmaüs Touraine et ses communautés des compagnons de l'abbé Pierre ont pour but de venir en aide aux personnes en difficulté. S'y rassemblent des personnes accueillies, « les compagnons », qui vivent et travaillent en communauté, des bénévoles de l'association, « les amis », qui mettent à disposition leur temps et leurs compétences, avec des salariés et des responsables, en charge du fonctionnement et de l'organisation des communautés. Toutes ces personnes unissent leurs énergies afin de poursuivre la volonté de l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, de « servir en premier les plus souffrants, pour une plus grande justice sociale ».

Pour y parvenir, Emmaüs Touraine sollicite votre générosité : sur simple appel téléphonique au 02.47.26.43.25 (ou au 02.47.93.09.11 pour le Chinonais), vous pouvez faire enlever gratuitement les objets, meubles, vêtements, appareils électroménagers, etc. que vous souhaitez donner.

Grâce à ces dons matériels, 70 compagnons peuvent vivre dignement de leur travail en communauté, dans les lieux d'accueil et d'activité d'Esves-sur-Indre et de Chinon. Tous les objets recueillis sont triés, nettoyés, réparés si nécessaire, puis proposés à la vente dans l'un de nos sept « Bric à Brac » en Indre-et-Loire. Les matières premières sont recyclées. Tout au long de l'année, les compagnons viennent également en aide à des familles en difficulté, sur présentation de leur situation par les services sociaux. Les excédents financiers sont quant à eux systématiquement affectés à des actions locales, nationales ou internationales de solidarité.

Emmaüs Touraine a besoin que vous continuiez à l'aider :

- pensez à nous si quelque chose ne vous sert plus, mais serait encore utile à d'autres,
- fréquentez nos « Bric à Brac » pour y effectuer des achats solidaires,
- rejoignez-nous bénévolement en tant qu'amis d'Emmaüs.

ACCUEIL, DÉPÔTS ET VENTES

ESVRES-SUR-INDRE

Av. de l'abbé Pierre - ZA de la Pommeraie - Tél. 02 47 26 43 25

Les mardis, mercredis, jeudis de 14h30 à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

TOURS-NORD

14, rue de Belgique (proche centre commercial de la petite arche)

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h30

AMBOISE

108, rue Saint-Denis

Les mercredis de 14h30 à 18h et les samedis de 9h à 17h

JOUÉ-LÈS-TOURS

18, rue de Béguine

Les mercredis et les vendredis de 14h30 à 18h

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

40, rue Paul Vaillant Couturier

Les mercredis et les samedis de 9h30 à 17h30

CHÂTEAU-RENAULT (Auzouer-en-Touraine)

2, rue des Charbonnières - ZA du Bec Sec

Les mercredis de 14h30 à 17h et les samedis de 9h00 à 12h



DÈS 50 ANS, LE DÉPISTAGE, C'EST TOUS LES 2 ANS !

En effet, à partir de **50 ans**, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, sont des habitudes de santé à adopter et à renouveler **tous les 2 ans**.

En Indre-et-Loire, le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (**CCDC**) vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test immunologique pour le dépistage organisé du cancer colorectal. Ces examens sont pris en charge à **100%** par l'assurance maladie.

 LA MAMMOGRAPHIE	LE TEST IMMUNOLOGIQUE
<p>Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue agréé de votre choix, en Indre et Loire ou ailleurs, remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation, si votre mammographie est normale elle sera relue au CCDC par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité</p> <p>En Indre et Loire, 62% des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de 2500 cancers du sein ont été diagnostiqués grâce à ce dépistage</p>	<p>Lors d'une consultation chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début, la lettre d'invitation adressée par le CCDC. Selon votre niveau de risque face au cancer colorectal, il vous remettra le nouveau test à réaliser à votre domicile ou vous orientera vers un gastroentérologue.</p> <p>En Indre et Loire, environ 37% de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, 680 cancers ont été diagnostiqués et des polyypes ont été retirés chez 3600 personnes.</p>

Participation dépistage cancer du sein		Participation dépistage cancer colorectal	
Dans votre canton : AMBOISE	67 %	Dans votre canton : AMBOISE	42 %
Dans votre commune : SAINT-OUEN-LES-VIGNES	71 %	Dans votre commune : SAINT-OUEN-LES-VIGNES	42 %

Depuis 2010, le CCDC est en charge du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

Le **frottis cervico-utérin** est recommandé de **25 à 65 ans tous les 3 ans** après 2 frottis normaux à 1 an d'intervalle. Le CCDC incite les femmes non dépistées depuis 3 ans à consulter leur médecin traitant, gynécologue, sage-femme pour se faire dépister.

La **vaccination préventive** contre les papillomavirus entre **11 et 14 ans** (rattrapage jusqu'à 19 ans) est également un moyen de prévention contre le cancer du col de l'utérus.

Participation dans votre canton : 59 %

Participation dans votre commune : 65 %

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT

ou Contactez le CCDC 02 47 47 98 92 www.ccdc37.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE - www.saint-ouen-les-vignes.fr

LUNDI 8h00 - 12h00 /14h00 - 18h00
MARDI 8h00 - 12h00 /FERMÉ
MERCREDI 8h00 - 12h00 /FERMÉ
JEUDI 8h00 - 12h00 /14h00 – 17h00
VENDREDI 8h00 - 12h00 /FERMÉ
SAMEDI 8h00 - 12h00 /FERMÉ

PERMANENCES DES ELUS

Mme ADRAST Marie-Joëlle, Maire

samedi matin et sur rendez-vous

Mme FEIREISEN Marie-Thérèse, Adjointe Bâtiments-Voirie-Assainissement

mardi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

M. MARIDA Jean-Luc, Adjoint Affaires Scolaires et Sociales

vendredi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Mme TRUET Anne, Adjointe Environnement-Urbanisme

mercredi de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous

PERMANENCE DU LIEN SOCIAL (pour les + de 65 ans)

Annabelle ROUSSELIN le mardi après-midi de 13h00 à 17h00 et sur rendez-vous

02.47.30.82.78 ou 06.19.40.38.25

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme PINEAU, Tel. : 02.47.29.50.94

Siège du Territoire de Vie Sociale Touraine Nord Est à Amboise : 02.47.30.48.48

Pour les permanences, s'adresser en mairie

NUMEROS UTILES

Bul'de Mômes, service jeunesse : 02.47.30.82.76 - www.buldemome.fr

ERDF : 0.972.67.50.37

GrDF urgences : 0.800.47.33.33

Veolia eau : 0.969.32.35.29

DATES A RETENIR

Samedi et dimanche 30-31 janvier 2016, samedi et dimanche 6-7 février 2016

THEATRE - Association du Foyer Rural

Janvier/Février 2016 : **VENTE DE BRIOCHES VENDEENNES** - APE (des coupons de réservations seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de St Ouen)

Samedi 28 février 2016 : **REPAS INDIEN** – Les Amis de l'Inde

Samedi 5 mars 2016 : **SOIREE A THEME « LES ANNEES 80 »** - APE

Dimanche 24 avril 2016 : **VIDE GRENIER** – Comité des Fêtes

Avril/Mai 2016 : **VENTE DE PLANTS** (tomates, courgettes, etc...) - APE

Samedi 28 Mai 2016 : **KERMESSE DE L'ECOLE** – APE



Avec nos félicitations

Margot BOUDMER MEUSNIER, 32 rue des Souchardières – née le 23 septembre



Avec nos vœux de bonheur

Louis GALLOT et Sabrina DABERT, 21 rue des Souchardières – mariés le 6 juin
Jérôme HERSENT et Emeline NEIL, 31 rue de la Montagne – mariés le 4 juillet
Stève COSNIER et Cathy CLAVEAU, 5 impasse des Châtaigniers – mariés le 25 juillet



Avec nos regrets

Marie-Thérèse ARNAL veuve QUINIOU, 30 rue de la Clarcière – décédée le 5 juillet
Liliane GUENAL épouse HESS, 7 route de la Renaudrie – décédée le 4 novembre

Monsieur Gérard Hubert, inspecteur général honoraire des musées nationaux, ancien conservateur en chef du musée national du château de Malmaison, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Arts et Lettres, croix de guerre 1939-1945, ancien de la 2^{ème} DB, est décédé le 19 mai dernier.

Adopté par son oncle Paul Vitry, il avait passé ses vacances à Saint-Ouen, au Morier et à Gerbault. Durant la guerre, il avait effectué une partie de sa scolarité au lycée d'Amboise. En souvenir de ses années audoniennes, il avait acquis avec sa femme, en 1956, la propriété du « Pin » qui était alors en ruines. Son épouse et lui ont consacré une partie de leur vie à réhabiliter cette demeure, contribuant ainsi, de manière discrète et efficace, à préserver cet élément du patrimoine audonien.

Les habitants de Saint-Ouen expriment leur reconnaissance et leur sympathie aux membres de sa famille.

CALENDRIER DES ACTIVITES A SAINT-OUEN-LES-VIGNES

JOUR	HORAIRE	ACTIVITE	FREQUENCE	LIEU	ASSOCIATION
Lundi	20h30-23h30	Astronomie* A partir du mois de février, le vendredi	1 fois ts les 15 jours	Foyer Rural	Astronomie P. Jouanneau
Mardi	17h00 à 20h00	Tennis de table enfants-ados	Ttes les semaines	Foyer Rural	Bul'de Momes
	20h00 à 22h00	Tennis de table adultes			Sportezen F. Godeau
Mercredi	14h30-18h00	Broderie couture	Ttes les semaines	Salle associative	Art de Vivre
	17h30-20h30	Informatique		Mairie	Informatique D. Soulat
	19h00-20h00	Gymnastique		Foyer Rural	Sportezen F. Godeau
	20h00-21h00	Zumba			
Jeudi	18h00-20h30	Art floral	3e jeudi de chaque mois	Foyer Rural	Art de Vivre
	20h00	Loisirs créatifs	Ts les 15 jours	Ancienne cantine	Scrapouillettes Mme Forrez
Vendredi	19h00-22h00	Modelage Sculpture	2nd week-end de chaque mois	Salle associative	Art de Vivre
	20h30-23h30	Astronomie* A partir du mois de février, le vendredi	1 fois ts les 15 jours	Foyer Rural	Astronomie P. Jouanneau
	A partir de 19h00	Théâtre	Ttes les semaines	Foyer Rural	Foyer Rural
Samedi	9h00-12h00	Modelage sculpture	2nd week-end de chaque mois	Salle associative	Art de Vivre
	14h30-18h30	Peinture	Ttes les semaines		